



# Prévention des abus sexuels à l'encontre des enfants

[www.coe.int/lanzarote](http://www.coe.int/lanzarote)



one in five  
un sur cinq

## Conférence

avec la collaboration du

**CaixaForum**<sup>Madrid</sup>  
Obra Social "la Caixa"

Madrid

10-11 décembre 2013



GOBIERNO  
DE ESPAÑA

MINISTERIO  
DE SANIDAD, SERVICIOS SOCIALES  
E IGUALDAD



GOBIERNO  
DE ESPAÑA

MINISTERIO  
DE JUSTICIA

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

## A PROPOS DU CONTEXTE

■ D'après les estimations, un enfant sur cinq serait victime de violence sexuelle. Beaucoup de cas pourraient être évités si des politiques et mesures adéquates de prévention étaient mises en place. La Campagne UN sur CINQ du Conseil de l'Europe contre la violence sexuelle à l'encontre des enfants a deux objectifs principaux :

- ▶ promouvoir la signature, la ratification et la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (la Convention de Lanzarote) ;
- ▶ sensibiliser les enfants, les familles et les personnes s'occupant d'enfants à l'étendue des violences sexuelles infligées aux enfants, et les équiper des connaissances et des outils de prévention nécessaires.

■ La Convention de Lanzarote a été conçue pour en finir avec l'impunité des agresseurs sexuels, protéger les enfants victimes et prévenir la violence sexuelle. Le dispositif de cette Convention est la réponse la plus aboutie de la communauté internationale au phénomène de la violence sexuelle à l'encontre des enfants. La Convention a été signée par 46 Etats parmi lesquels 29 l'ont ratifiée et sont par conséquent liés par ses dispositions.

■ Afin d'assurer le suivi de sa mise en œuvre, la Convention a mis en place un organe appelé le Comité de Lanzarote. En plus d'évaluer la situation dans chaque Etat Partie, le Comité de Lanzarote sert de forum pour l'examen de problèmes communs à plusieurs pays et pour la mise en commun de solutions ayant donné des résultats positifs (bonnes pratiques).

## OBJECTIF DE LA CONFERENCE

■ L'objectif de cette Conférence est de permettre aux 47 Etats membres du Conseil de l'Europe d'aborder le sujet de la prévention de l'exploitation sexuelle et des abus sexuels à l'encontre des enfants en prenant comme point de départ le dispositif de la Convention.

■ Structurée autour des principaux défis de la prévention, la Conférence servira à dresser un panorama de la problématique et à discuter des solutions pratiquées en Europe. Elle permettra aussi de reconnaître et promouvoir le rôle des différentes politiques (éducation, service sociaux, communication, justice, santé), des autorités nationales, régionales et locales, de la société civile, du secteur privé, des familles et des enfants dans le développement et la mise en œuvre des actions et politiques de prévention.

■ Organisée par le Conseil de l'Europe en coopération avec le gouvernement espagnol (notamment avec le Ministère de la Justice et le Ministère de la Santé, Services Sociaux et Egalité) et avec le soutien de Fundación « La Caixa », la Conférence réservera une place privilégiée à une sélection de bonnes pratiques identifiées en Espagne.

## PARTICIPANTS

■ La Conférence réunira environ 180 participants d'une cinquantaine de pays. En plus des membres du Comité de Lanzarote (représentant leurs gouvernements respectifs), nous attendons de nombreux experts dans les domaines de la justice, l'éducation, la protection de l'enfance, des politiques sociales et de la famille, de la santé, de la recherche et de la communication. Ces experts représentent des gouvernements, des organisations internationales, des institutions indépendantes, le secteur privé et la société civile.

## METHODES DE TRAVAIL

■ Afin de profiter au maximum du potentiel de la Conférence comme forum pour l'échange de bonnes pratiques, les méthodes de travail prévoient :

- ▶ Une présentation informelle de bonnes pratiques pendant les pauses café et déjeuner, dans un espace aménagé à cet effet (« Circuit de bonnes pratiques ») ;
- ▶ Une présentation formelle de bonnes pratiques dans chacune des tables rondes au programme de la Conférence.

■ En vue de recueillir un maximum d'expériences, le Comité de Lanzarote a lancé un appel ouvert à bonnes pratiques qui devrait nous permettre de constituer une base de données intéressante et d'illustrer la richesse des mesures de prévention de la violence sexuelle prises aux niveaux international, national, régional et local.

■ Le Programme est construit sur cinq séances de travail en plénière, chacune introduite et modérée par un expert qui invitera le public à poser des questions et faire des remarques et suggestions.

■ Les présentations et les conclusions seront par la suite rendues publiques et disponibles sur le site Internet du Conseil de l'Europe et serviront à inspirer ses travaux futurs.

■ Les langues de travail de la Conférence seront l'anglais, le français et l'espagnol, avec interprétation simultanée.

# Conférence sur « La prévention des abus sexuels à l'encontre des enfants »

■ La Conférence sera précédée le lundi 9 décembre 2013 (de 19h00 à 21h00) de la projection de « No tengas miedo » (N'aie pas peur) avec sous-titres en anglais, suivie d'un débat avec le réalisateur du film (M. Montxo Armendáriz), au Cine Doré, Calle de Santa Isabel, 3, Madrid.

■ Les participants à la Conférence souhaitant assister à cette projection sont chaleureusement encouragés à demander une invitation à [lanzarote.committee@coe.int](mailto:lanzarote.committee@coe.int).

## Mardi 10 décembre 2013

- 9h00** Enregistrement des participants  
« Circuit de bonnes pratiques »
- 10h00** Allocutions de bienvenue de :  
**M. Alberto Ruiz Gallardón**, Ministre de la Justice d'Espagne  
**M<sup>me</sup> Marja Ruotanen**, Directrice de la Justice et de la Dignité Humaine, Conseil de l'Europe
- 10h30** Pause-café et « Circuit de bonnes pratiques »

11h15

**Séance de travail 1 : Politique et outils juridiques pour prévenir les abus sexuels à l'encontre des enfants**

Modératrice : **M<sup>me</sup> Salomé Adroher Biosca**, Directrice Générale des Services à la Famille et aux Enfants, ministère de la Santé, des Services sociaux et de l'Égalité d'Espagne

- ▶ Lignes directrices du Conseil de l'Europe sur les stratégies nationales intégrées de protection des enfants contre la violence, **M<sup>me</sup> Elda Moreno**, Chef du Service de la dignité humaine et de l'égalité entre les femmes et les hommes, Conseil de l'Europe
- ▶ La Convention de Lanzarote et la prévention des abus sexuels, **M. Eric Ruelle** (France), Président du Comité de Lanzarote
- ▶ Le réseau parlementaire pour mettre fin à la violence sexuelle à l'encontre des enfants, **M. Valeriu Ghiletschi** (Moldova), Premier Vice-Président de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
- ▶ Lutter contre le tourisme sexuel impliquant les enfants : l'approche pluri-annuelle et multi-angles des Pays-Bas, **M. Lennert Branderhorst**, ministère de la Sécurité et de la Justice (Pays-Bas)

Discussions

13h00

Pause déjeuner (CaixaForum) et  
« Circuit de bonnes pratiques »

15h00

**Séance de travail 2 : Campagnes de sensibilisation destinées au grand public et participation des enfants, du secteur privé, des médias et de la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de prévention des abus sexuels à l'encontre des enfants**

Modératrice : **M<sup>me</sup> Elda Moreno**, Chef du Service de la dignité humaine et de l'égalité entre les femmes et les hommes, Conseil de l'Europe

- ▶ La Campagne « Un sur Cinq » en Espagne, **M. Tomás Aller**, Coordinateur général, Fédération des Associations pour la prévention de l'enfance maltraitée (Espagne)
- ▶ Impliquer les experts : L'importance de travailler avec les jeunes victimes de violence sexuelle dans les efforts de prévention, **M<sup>me</sup> Claire Cody**, *The International Centre: Stopping the Sexual Exploitation and Trafficking of Children*, (Royaume-Uni)
- ▶ Un cadre pour la sexualité et la politique. Le système des drapeaux « Pas de problème ? », **M. Joost Van Haelst**, Coordinateur des droits de l'enfant, Agence pour le travail socio-culturel de la jeunesse et des adultes, ministère flamand de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Médias (Belgique)
- ▶ Le Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans un contexte lié aux voyages et au tourisme, **M. Theo Noten**, Gestionnaire de programme, *End Child Prostitution, Child Pornography & Trafficking of Children for Sexual Purposes* (ECPAT) – Pays-Bas
- ▶ Le projet de prévention Dunkelfeld (PPD) – Stratégies proactives de prévention des abus sexuels à l'encontre des enfants et des infractions pédopornographiques, **M. Klaus M. Beier**, Directeur de l'Institut de sexologie et de médecine de la sexualité, Charité, Université de Médecine de Berlin (Allemagne)

Discussions

**16h30** Pause café et « Circuit de bonnes pratiques »

**17h00** **Séance de travail 3 : Prévention ciblée : donner aux parents et aux personnes qui travaillent au contact des enfants les moyens de prévenir les abus sexuels**

Modératrice : **M<sup>me</sup> Pepa Horno**, Consultante sur les questions liées à l'enfance, liens affectifs et la protection, *Espiraes Childhood Consultancy*

- ▶ L'éducation sexuelle à l'école, **M. Dhianaraj Chetty**,  
Section de l'éducation concernant le VIH et la santé  
Division de l'éducation pour la paix et le développement durable, UNESCO
- ▶ Campagne de la NSPCC sur la règle « on ne touche pas ici » : encourager et aider les parents à discuter avec leurs enfants pour les aider à se préserver des abus sexuels, **M. Jon Brown**, *National Society for the Prevention of Cruelty to Children* (Royaume-Uni)

Discussions

**18h00** Fin de la première journée



# Mercredi 11 décembre 2013

- 9h00** Arrivée des participants  
« Circuit de bonnes pratiques »
- 10h00** **Séance de travail 4 : Prévention ciblée : donner aux enfants les moyens de prévenir les abus sexuels**  
Modérateur : **M. Kieran McGrath**, Consultant en protection de l'enfance (Irlande)
- ▶ Tolérance zéro à l'égard de la violence, **M<sup>me</sup> Elena Saura**, Service de l'intégration sociale, Fondation La Caixa (Espagne)
  - ▶ La sensibilisation dans les écoles aux dangers de la cybercriminalité, **M. Carlos Igual Garrido**, Capitaine de la Garde Civile, Unité technique de la police criminelle, Groupe sur les crimes contre les enfants (Espagne)
  - ▶ La prévention des abus sexuels à l'encontre des enfants handicapés, **M<sup>me</sup> Laia Alamany Ferré**, Programme sur les abus sexuels et le handicap, Fondation Vicki Bernadet (Espagne)
  - ▶ Obtenir un « Oui ». Expliquer comment et pourquoi l'Islande a réalisé un court métrage sur les frontières entre le sexe et la violence, **M<sup>me</sup> Jóna Pálsdóttir**, Chef de Division, spécialiste des questions de genre, ministère de l'Éducation, des Sciences et de la Culture (Islande)
- Discussions
- 11h00** Pause-café et « Circuit de bonnes pratiques »

11h30

**Séance de travail 5 : Prévention ciblée : programmes d'intervention avec des auteurs et des auteurs potentiels**

Modérateur : **M. Santiago Redondo**, Professeur de Psychologie et Criminologie Université de Barcelone (Espagne)

- ▶ De la pensée sexuelle à l'infraction sexuelle, **M<sup>me</sup> Tamara Turner-Moore**, Maître de Conférences, Université de Leeds Metropolitan (Royaume-Uni)
- ▶ Programme d'intervention auprès de jeunes délinquants sexuels, **M. Luis González Cieza**, Chef de la recherche, des programmes et de la formation, Agence de la Communauté de Madrid pour la rééducation et la réintégration des jeunes délinquants (Espagne)
- ▶ Programme d'intervention auprès de jeunes délinquants sexuels : Le Programme ATURA'T, **M. Kieran McGrath**, Consultant en protection de l'enfance (Irlande)
- ▶ Aider les employeurs à prendre des décisions de recrutement plus sûres, *Disclosure and Barring Service (DBS)*, **M<sup>me</sup> Shernett Ranson**, Responsable des partenariats internationaux, *National Crime Agency (NCA)*, (Royaume-Uni)
- ▶ La politique de la NSPCC en matière de recrutement plus sûr, **M. Jon Brown**, *National Society for the Prevention of Cruelty to Children* (Royaume-Uni)

Discussions

13h00

Conclusions et remarques finales

**M. D. Fernando Pastor**, Responsable des relations institutionnelles, CaixaForum

**M<sup>me</sup> Salomé Adroher Biosca**, Directrice Générale des Services à la Famille et aux Enfants, ministère de la Santé, des Services sociaux et de l'Égalité d'Espagne

**M<sup>me</sup> Alejandra Frías López**, Magistrate et Conseillère auprès du Secrétariat Général technique, ministère de la Justice d'Espagne

**M. Eric Ruelle** (France), Président du Comité de Lanzarote